Ecole élémentaire des acacias.
Conseil d'école du 1 er trimestre
6 novembre 2017

Compte rendu
17h30

-**Résultat des élections** de représentants de parents d'élèves : 46,9%
- **Règlement scolaire** : le conseil d'école vote sa reconduction
- **Fonctionnement de l'école** en l'absence d'assistant administratif :
sont, notamment, impactés :

les relations avec les familles (contacts téléphoniques impossibles en fin de semaine, limités les autres jours) impossibilité de pénétrer dans l'école en dehors des heures d'ouverture de porte et des récréations (seront pénalisés les élèves ayant des prises en charge régulières avec des spécialistes notamment orthophonistes), impossibilité pour le directeur d'assister à toutes les réunions d'équipes éducatives, des délais qui risquent de s'allonger pour obtenir des documents administratifs (certificat de scolarité par exemple) ou des rendez-vous avec le directeur.

L'organisation de quelques actions éducatives qui nécessitent un gros travail de préparation : les « acaciades » qui devaient être organisées dans le cadre de la fête du sport ont ainsi dû être annulées, l'organisation de la fête d'école de fin d'année sera soumise à un engagement préalable et investissement d'un nombre plus important de familles.

Le contrôle de l'absentéisme (le secrétariat appelait chaque matin les familles pour contrôler les motifs d'absence ce qui avait permis de baisser significativement le nombre d'absence insuffisamment justifiées).
Une représentante de la municipalité signale que certaines écoles de la ville ont fait le choix de confier cette mission à la personne employée sur un contrat « service civique ».
L'école dispose, depuis octobre, d'une personne recrutée en service civique mais le conseil des maîtres lui avait affecté d'autres missions : médiation pendant les récréations (amélioration du climat scolaire), accompagnement des classes lors des transports en salles de sports (sécurité des élèves) ;
Le conseil des maîtres étudiera la possibilité d'adapter ses missions
A sa demande, la municipalité a délesté le directeur de certaines tâches administratives concernant la restauration scolaire et la garderie : une personne a été recrutée à cet effet c'est bien sûr vers elle que les familles devront se tourner pour régler tous les différents concernant ces services.

Quels rythmes scolaires pour 2017/2018 ?

La municipalité informe les familles de la mise en place d'une consultation (qui prendra la forme de réunions publiques organisées prochainement dans les quartiers), puis d'un vote.
Les parents élus demandent à ce que la décision finale de maintien ou de changement de rythmes puisse être prise au plus tôt dans l'année afin que les familles puissent s'organiser ; (la date avancée, début avril, semble trop tardive pour certains) et qu'au moment du vote elles soient bien informées (en termes de : nombre de places disponibles, tarifs, lieux, horaires, activités proposées) sur les services périscolaires assurés en cas de retour aux 4 jours.
La consultation, organisée par les parents à titre indicatif sur le sujet, (et qui ne constituait pas un vote) a recueilli plus de 200 avis et laisse apparaître une large préférence (70% environ) pour un retour aux 4 jours.
Interpelé par des parents sur le sujet qui s'étonnent que l'avis des enseignants ne soit pas sollicité, monsieur Lempereur rappelle que les enseignants de l'école s'étaient prononcés, (lors du passage aux 4,5 jours de classe par semaine) très majoritairement (11voix sur 13) pour un fonctionnement en 4,5 jours avec une **cinquième matinée programmée le samedi matin** ; ce choix n'a pas été retenu par la municipalité et n'a donc pas été proposé aux familles à l'époque.

Ils regrettent que les écoles publiques privées et les écoles publiques ne soient pas soumises aux mêmes règles de fonctionnement. Les enseignants regrettent que la cinquième matinée de classe (le mercredi matin) soit amputée d'un tiers (une heure consacrée en début de matinée aux NAP)
Dans le cas ou un retour à la semaine des 4 jours était sollicité par les familles, des enseignants suggèrent d'étudier la possibilité d'allonger les matinées de classe 8h30/12h00 de préserver la durée de la pause méridienne (12h00-14h00) et de raccourcir l'après midi de classe (14h00 /16h30)
ils n'ont constaté aucune amélioration significative des résultats scolaires des élèves suite au passage aux 4,5 jours.
Un père d'élève intervient pour signifier que le rythme de l'enfant ne peut être dissocié de celui des parents

Compte rendu de l'exercice d'évacuation : M Lempereur évoque les difficultés logistiques (deux alarmes à déclencher simultanément ce qui est devenu impossible sans assistante administrative) et les difficultés techniques (boîtier niveau 1 impossible à ouvrir lors de l'exercice du 3 octobre) ; il souhaiterait la présence d'agents municipaux lors des prochains exercices. Les représentants de la municipalité signalent qu'une réflexion est engagée en mairie pour l'installation de nouveaux systèmes d'alarmes.

Interventions du RASED : Mme Dufour présente les modalités de ses interventions dans l'école, elle ne peut intervenir davantage du fait de la réduction, cette année, de l'effectif des enseignants du réseau.
Le directeur rappelle le rôle primordial tenu par le RASED dans l'aide apportée aux élèves les plus en difficultés, qui ne disposent pas ,dans notre école, des dispositifs (CP à 12 élèves par exemple) mis en place dans le secteur du réseau prioritaire (REP+, REP)

Actions éducatives

USEP *:* des collègues, M Boez , Mme Lambert , M Desmenez ont pris en charge l'animation et la gestion de l'association. Une vente de bulbes a été organisée et a rencontré un vif succès ce qui permettra l'achat de licences et de matériel.

Forte de la réussite du séjour organisé l'an dernier, l'association organisera le même séjour cette année (dans les mêmes conditions que l'an dernier (à Chaux Neuve, pendant les vacances scolaires de mars et avec un encadrement assuré par des bénévoles licenciés USEP) ; cette année M BOEZ renforcera l'équipe constituée de Mme Lambert ,M Lempereur (usépiens et enseignants d e l'école) Mme La Gaipa (enseignante usépienne de l'école Cuveillier) et M Delbart (usépien directeur d'école à Douchy les mines*):)*

Petites papilles et grands goûteurs *:* cette action, mise en place il y a trois ans avec l'Agence Régionale de Santé et animée par une association a été reconduite l'an dernier (de manière autonome avec la seule aide de l'infirmière scolaire et de parents) par les enseignantes de CP (dont 2 ont suivi une formation spécifique) elle sera reconduite cette année encore ; elle vise à sensibiliser les enfants aux différentes saveurs et à lutter contre les « phobies alimentaires » les parents seront sollicités pour animer les ateliers .

Chorale : M Berjon dirige les séances de chorale pour les CE1, CE2 et CM1. Ce projet, adossé aux programmes scolaires, mis en place depuis 6 ans est très apprécié des enseignants et des familles qui assistent aux représentations données lors du marché de Noël et la fête de l'école. Aujourd'hui encore les conditions de travail des enseignants et des élèves sont loin d'être optimales du fait d'un manque de local adapté à ce type de travail (comme pour le théâtre d'ailleurs ce qui a conduit Mme Bourla Baudour a abandonné son travail sur la mise en place de représentations de pièces). Le manque de locaux est régulièrement évoqué lors des conseils d'école

Le jardin des acacias :cette action éducative s'inscrit, elle aussi dans la durée, de nouvelles classes (CM2) se sont jointes au projet initial qui permet d'appréhender de manière pratique des concepts de biologie inscrits aux programmes.
En Octobre une soupe a été confectionnée avec les potirons ,citrouilles cultivées par les élèves.
Le directeur remercie la municipalité et notamment le service espace vert de la mairie pour son aide logistique indispensable. Une demande de récupérateur d'eau, de terreau est formulée pour « enrichir » le projet cette année

Photographie scolaire le 10/11 après midi avec la société Camurat

Fonctionnement du péri-scolaire : Mme Aznar, directrice du service enseignement, signale un changement du règlement de cantine ; les repas non pris par les élèves ne seront remboursés aux familles qu'après la présentation d'un certificat médical justifiant de l'absence de l'enfant ; elle explique que le principal objectif de cette mesure vise à la réduction du gaspillage alimentaire.
Un parent suggère que la réservation des repas puisse se faire en deux fois : le vendredi pour les repas du lundi et mardi et le mercredi pour les repas des jeudi et vendredi. Cette possibilité sera étudiée par le service.
Les enseignants signalent que le recrutement d'un second référent et le changement de l'équipe d'animation semble avoir contribué à la mise en place d'un climat apaisé pendant la pause méridienne (moins d'incivilités, d'accidents, de bruit et d'agitation) ce qui devrait avoir un effet bénéfique sur la scolarité des élèves.

Langues vivantes à l'école :
Monsieur l'inspecteur a donné son accord pour l'enseignement (6 mois /6 mois) de deux langues vivantes au CE2. L'allemand a été choisi du fait des qualifications des enseignantes dans cette langue (Mme Bourla-Baudour et Mme Goudemez) et de la liaison école collège (le collège Carpeaux propose une sixième « bilangue » anglais-allemand qui pourra être prolongée, si les familles le désirent, par la classe ABIBAC au lycée Watteau)

Informatique :
de nouveaux postes ont été installés en salle informatique et en fonds de classe ; leur mise en route devrait être effective dans les jours à venir (le technicien est dans l'école).
La municipalité engagera prochainement une discussion avec les enseignants sur le sujet (l'équipement de l'école en matériel informatique) en demandant aux équipes de se positionner quant au choix du matériel qui leur semble le mieux adapté à leurs pratiques (tableau interactif ou salle informatique ou vidéoprojecteurs)

Renouvellement du mobilier scolaire : la municipalité poursuit le nécessaire renouvellement du mobilier devenu obsolète, une classe a été dotée cette année ; il en reste trois (sur les 13) à équiper.

M Lempereur souhaiterait que des **travaux** de peinture soient effectués cet été dans les halls du niveau 2.
Panneau d'affichage : les parents souhaiteraient pouvoir bénéficier de tableaux d'affichage

Association de parents (amicale des acacias) : en partenariat avec l'OCCE l'association a participé à hauteur de 700€ pour le financement de la sortie des CM2 au musée de Péronne (Historial) dans le cadre de la commémoration du centenaire du 1er conflit mondial et la participation des autres classes au prix des « incorruptibles » (rallye lecture) ; l'association a aussi participé au financement de l'aménagement d'une salle de lecture /garderie.

Le **marché de Noël** se déroulera le mercredi 20 décembre

Divers :

- EPS : des salles ont été mises à disposition, les séances se déroulent toujours le matin (heures favorables aux apprentissages fondamentaux) l'école ne pourrait elle pas ,elle aussi, bénéficier de quelques créneaux l'après midi ? Mme Aznar prendra contact avec Mme Godimus (CPC EPS de circonscription) pour voir si cette requête pourrait être entendue l'an prochain.
- Des parents regrettent l'impossibilité de disposer de créneaux « natation » dans les piscines communes environnantes depuis 4 ans maintenant.
- Mme Mannarino a invité les CM2 à visiter le conseil départemental à Lille (sortie en décembre), M Lempereur remercie la municipalité pour la dotation d'un vidéoprojecteur

Fin du conseil 19h45